

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
25570490000034

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune SYDEME

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT AVOLD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SYDEME (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	40
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	41
B1.7 - Etat des engagements reçus	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	44

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	49
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	52 230 058,25	66 754 903,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 12 403 257,56	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		64 633 315,81	66 754 903,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 114 122,20	8 795 365,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 937 518,88	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 635 738,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 051 641,08	24 431 103,33
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		85 684 956,89	91 186 006,43

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	28 539 825,00	0,00	29 279 800,00	0,00	29 279 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 483 700,00	0,00	8 500 000,00	0,00	8 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 420 019,00	0,00	5 336 000,00	0,00	5 336 000,00
Total des dépenses de gestion des services		47 443 544,00	0,00	43 115 800,00	0,00	43 115 800,00
66	Charges financières	2 102 000,00	0,00	2 132 000,00	0,00	2 132 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 642 000,00	0,00	959 400,00	0,00	959 400,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	75 002,74		49 493,25	0,00	49 493,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		51 262 546,74	0,00	46 256 693,25	0,00	46 256 693,25
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 038 801,00		5 973 365,00	0,00	5 973 365,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 038 801,00		5 973 365,00	0,00	5 973 365,00
TOTAL		56 301 347,74	0,00	52 230 058,25	0,00	52 230 058,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 403 257,56
---	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 633 315,81
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	600 000,00	0,00	537 000,00	0,00	537 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 733 555,75	0,00	4 889 500,00	0,00	4 889 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 810 299,40	0,00	36 939 949,38	0,00	36 939 949,38
75	Autres produits de gestion courante	5 471 000,00	0,00	5 346 000,00	0,00	5 346 000,00
Total des recettes de gestion des services		47 614 855,15	0,00	47 712 449,38	0,00	47 712 449,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 240 100,60	0,00	8 403 450,46	0,00	8 403 450,46
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	800 000,00		96 808,26	0,00	96 808,26
Total des recettes réelles d'exploitation		49 654 955,75	0,00	56 212 708,10	0,00	56 212 708,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	751 765,00		10 542 195,00	0,00	10 542 195,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		751 765,00		10 542 195,00	0,00	10 542 195,00
TOTAL		50 406 720,75	0,00	66 754 903,10	0,00	66 754 903,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 754 903,10
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	-4 568 830,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	95 905,00	38 881,99	25 000,00	0,00	63 881,99
21	Immobilisations corporelles	2 778 754,45	1 834 319,69	1 578 927,20	0,00	3 413 246,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 616 006,00	64 317,20	2 455 000,00	0,00	2 519 317,20
	Total des dépenses d'équipement	5 490 665,45	1 937 518,88	4 058 927,20	0,00	5 996 446,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 460 422,00	0,00	4 203 000,00	0,00	4 203 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	305 000,00	0,00	310 000,00	0,00	310 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 765 422,00	0,00	4 513 000,00	0,00	4 513 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 256 087,45	1 937 518,88	8 571 927,20	0,00	10 509 446,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	751 765,00		10 542 195,00	0,00	10 542 195,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	751 765,00		10 542 195,00	0,00	10 542 195,00
	TOTAL	11 007 852,45	1 937 518,88	19 114 122,20	0,00	21 051 641,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**21 051 641,08****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 700 000,00	0,00	2 535 000,00	0,00	2 535 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 700 000,00	0,00	2 535 000,00	0,00	2 535 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	31 265,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 072 000,00	0,00	287 000,00	0,00	287 000,00
	Total des recettes financières	1 103 265,00	0,00	287 000,00	0,00	287 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 803 265,00	0,00	2 822 000,00	0,00	2 822 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 038 801,00		5 973 365,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 038 801,00		5 973 365,00	0,00	5 973 365,00
TOTAL		8 842 066,00	0,00	8 795 365,00	0,00	8 795 365,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		15 635 738,33
--	--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		24 431 103,33
---	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	-4 568 830,00
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 279 800,00		29 279 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500 000,00		8 500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		65 417,00	65 417,00
65	Autres charges de gestion courante	5 336 000,00		5 336 000,00
66	Charges financières	2 132 000,00	0,00	2 132 000,00
67	Charges exceptionnelles	959 400,00	116 470,00	1 075 870,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	49 493,25	5 698 000,00	5 747 493,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		93 478,00	93 478,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	46 256 693,25	5 973 365,00	52 230 058,25

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**12 403 257,56**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**64 633 315,81**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	383 300,00	383 300,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 203 000,00	0,00	4 203 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 519 317,20		2 519 317,20
20	Immobilisations incorporelles (6)	63 881,99	0,00	63 881,99
21	Immobilisations corporelles (6)	3 413 246,89	0,00	3 413 246,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	310 000,00	0,00	310 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		10 000 000,00	10 000 000,00
3...	Stocks	0,00	158 895,00	158 895,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 509 446,08	10 542 195,00	21 051 641,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**21 051 641,08**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	537 000,00		537 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		64 000,00	64 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 889 500,00		4 889 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		94 895,00	94 895,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	36 939 949,38		36 939 949,38
75	Autres produits de gestion courante	5 346 000,00		5 346 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 403 450,46	383 300,00	8 786 750,46
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	96 808,26	0,00	96 808,26
79	Transferts de charges		10 000 000,00	10 000 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	56 212 708,10	10 542 195,00	66 754 903,10

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**66 754 903,10**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 535 000,00	0,00	2 535 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	116 470,00	116 470,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	287 000,00	0,00	287 000,00
28	Amortissement des immobilisations		4 573 000,00	4 573 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		1 125 000,00	1 125 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	158 895,00	158 895,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	2 822 000,00	5 973 365,00	8 795 365,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**15 635 738,33**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**24 431 103,33**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	28 539 825,00	29 279 800,00	0,00
6021	Matières consommables	2 363 000,00	2 363 000,00	0,00
6032	Variats* stocks autres approvisionnements	370 000,00	370 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	978 000,00	1 190 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	78 000,00	80 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 000,00	15 000,00	0,00
6066	Carburants	1 200 000,00	1 400 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 005 040,00	2 065 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	16 438 100,00	15 872 000,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	149 000,00	77 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 192 000,00	655 000,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	17 000,00	21 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	72 000,00	80 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	150 000,00	131 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	600 000,00	257 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	596 000,00	1 423 000,00	0,00
6156	Maintenance	142 000,00	313 500,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	213 000,00	0,00
6168	Autres	220 000,00	18 000,00	0,00
618	Divers	110 000,00	195 000,00	0,00
6226	Honoraires	72 000,00	245 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	12 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	18 500,00	0,00
6238	Divers	78 000,00	66 000,00	0,00
6248	Divers	15 800,00	15 300,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	55 000,00	72 000,00	0,00
6256	Missions	4 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 500,00	3 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	9 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	50 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 500,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	15 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	15 000,00	5 000,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	27 885,00	25 500,00	0,00
6287	Remboursements de frais	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres	45 000,00	2 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	64 000,00	65 000,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 372 000,00	1 936 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 483 700,00	8 500 000,00	0,00
6211	Personnel intérimaire	15 000,00	12 000,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	27 500,00	0,00
6331	Versement de mobilité	31 000,00	42 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25 500,00	25 000,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	7 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 208 000,00	5 006 000,00	0,00
6412	Congés payés	34 000,00	50 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	65 000,00	30 000,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	314 000,00	0,00
64141	Indemnité inflation	10 300,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	348 500,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	0,00	1 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 685 000,00	2 040 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	180 000,00	170 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	385 000,00	300 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	185 000,00	178 000,00	0,00
6458	Cotisations* autres organismes sociaux	10 000,00	10 000,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00	23 000,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 400,00	1 500,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 000,00	10 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	250 000,00	155 000,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	98 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 420 019,00	5 336 000,00	0,00
6512	Droits d'utilisat* - informatique nuage	450,00	57 000,00	0,00
6518	Autres	53 000,00	22 000,00	0,00
6531	Indemnités élus	35 000,00	38 000,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	2 650,00	4 000,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	14 100,00	13 000,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
6535	Formation élus	1 000,00	1 000,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 800,00	1 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	11 312 019,00	5 200 000,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		47 443 544,00	43 115 800,00	0,00
66	Charges financières (b) (8)	2 102 000,00	2 132 000,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 075 000,00	2 103 000,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	23 000,00	0,00
6688	Autre	27 000,00	6 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 642 000,00	959 400,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	10 735,00	17 000,00	0,00
6717	Rappel d'impôts (hors impôts bénéfice)	680 000,00	224 400,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	586 000,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	100 000,00	132 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	831 265,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	75 002,74	49 493,25	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	75 002,74	49 493,25	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		51 262 546,74	46 256 693,25	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	80 055,00	65 417,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	182 700,00	116 470,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 457 746,00	4 573 000,00	0,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	1 000 000,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	125 000,00	125 000,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	0,00	93 478,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	193 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		56 301 347,74	52 230 058,25	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	12 403 257,56
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 633 315,81
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	338 297,09
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	315 297,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	23 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	600 000,00	537 000,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	360 000,00	312 000,00	0,00
64198	Autres remboursements	240 000,00	225 000,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 733 555,75	4 889 500,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	2 495 000,00	1 694 000,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	70 000,00	7 000,00	0,00
706	Prestations de services	1 940 000,00	1 870 500,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	1 228 555,75	1 318 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 810 299,40	36 939 949,38	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 810 299,40	36 939 949,38	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 471 000,00	5 346 000,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	42 000,00	43 000,00	0,00
7588	Autres	5 429 000,00	5 303 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		47 614 855,15	47 712 449,38	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 240 100,60	8 403 450,46	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	870 000,00	700 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	82 000,00	7 346 450,46	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,60	5 000,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	222 000,00	252 000,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	61 100,00	100 000,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	800 000,00	96 808,26	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	96 808,26	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	800 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		49 654 955,75	56 212 708,10	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	751 765,00	10 542 195,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	85 000,00	64 000,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	55 000,00	0,00	0,00
7135	Variation des stocks de produits	195 000,00	94 895,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	385 500,00	383 300,00	0,00
7866	Rep. dépréciat°. éléments financiers	31 265,00	0,00	0,00
791	Transferts de charges d'exploitation	0,00	10 000 000,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		751 765,00	10 542 195,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		50 406 720,75	66 754 903,10	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	66 754 903,10
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	95 905,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	93 280,00	20 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	2 625,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 778 754,45	1 578 927,20	0,00
2111	Terrains nus	44 000,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 250,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	330 000,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	967 323,43	600 000,00	0,00
2155	Outils industriels	5 184,00	220 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	113 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 032 695,96	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	48 955,31	20 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	566 345,75	408 427,20	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
20211	Opération d'équipement n° 20211 (5)	2 616 006,00	-64 317,20	0,00
20231	Opération d'équipement n° 20231 (5)	0,00	1 019 317,20	0,00
20232	Opération d'équipement n° 20232 (5)	0,00	650 000,00	0,00
20233	Opération d'équipement n° 20233 (5)	0,00	100 000,00	0,00
20234	Opération d'équipement n° 20234 (5)	0,00	750 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 490 665,45	4 058 927,20	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 460 422,00	4 203 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 460 422,00	4 203 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	305 000,00	310 000,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	305 000,00	310 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 765 422,00	4 513 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 256 087,45	8 571 927,20	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	751 765,00	10 542 195,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	416 765,00	383 300,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	18 500,00	18 300,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	90 000,00	88 000,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	50 000,00	50 000,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	227 000,00	227 000,00	0,00
2961	Dépréc. titres de participation	31 265,00	0,00	0,00
	Charges transférées	335 000,00	10 158 895,00	0,00
31	Matières premières et assimilées	85 000,00	0,00	0,00
313	Matières premières et fournitures	0,00	64 000,00	0,00
33	En-cours de production de biens	55 000,00	0,00	0,00
355	Produits finis	195 000,00	94 895,00	0,00
4818	Charges à étaler	0,00	10 000 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		751 765,00	10 542 195,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 007 852,45	19 114 122,20	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

1 937 518,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			21 051 641,08	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15..2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 700 000,00	2 535 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 700 000,00	2 535 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 700 000,00	2 535 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	31 265,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	31 265,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 072 000,00	287 000,00	0,00
274	Prêts	800 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	272 000,00	287 000,00	0,00
Total des recettes financières		1 103 265,00	287 000,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 803 265,00	2 822 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	1 700,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	114 770,00	0,00
2182	Matériel de transport	91 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	91 700,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	15 917,00	15 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	82 737,00	81 000,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	113 931,00	110 000,00	0,00
28131	Bâtiments	1 608 994,00	1 700 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	173 917,00	175 000,00	0,00
28138	Autres constructions	438 889,00	440 000,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	479,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	882 134,00	900 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	47 398,00	55 000,00	0,00
28155	Outillage industriel	311 627,00	315 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	30 084,00	30 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	293 718,00	300 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 492,00	37 000,00	0,00
28184	Mobilier	2 416,00	0,00	0,00
28188	Autres	418 013,00	415 000,00	0,00
31	Matières premières et assimilées	80 055,00	0,00	0,00
313	Matières premières et fournitures	0,00	65 417,00	0,00
355	Produits finis	193 300,00	93 478,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	125 000,00	0,00
4818	Charges à étaler	0,00	1 000 000,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 038 801,00	5 973 365,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 842 066,00	8 795 365,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	15 635 738,33
--	----------------------

=

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				24 431 103,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20211 (1)
LIBELLE : Unité d'hygiénisation Méthavalor

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 776,80	a 64 317,20	-64 317,20	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	51 776,80	64 317,20	-64 317,20	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 776,80	64 317,20	-64 317,20	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00 d
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20231 (1)
LIBELLE : ULTRA FILTRATION METHAVALOR****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 019 317,20	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	114 317,20	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	114 317,20	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	780 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	780 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 019 317,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20232 (1)
LIBELLE : RENOUELEMENT DE LA FLOTTE DE CAMIONS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	650 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-650 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20233 (1)
LIBELLE : MODERNISATION DES MULTIFLUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20234 (1)
LIBELLE : REMISE EN ETAT UNITE DE METHANISATION DE SGMES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	750 000,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-750 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (8)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					96 216 024,33									
1841 Emprunts en euros (total)					96 216 024,33									
13737 - 5045920 CDC 5.362 K€	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/06/2014	2014-10-03	01/10/2015	5 361 576,00	R		1,500	1,500	EURO	A	C	N	A-1
194375G	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/10/2021	2021-11-09	05/12/2021	5 500 000,00	F		1,700	1,700	EURO	M	X Autres	N	A-1
ARKEA CONTRAT 52117224	BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE	06/09/2021	2021-09-06	30/09/2022	8 000 000,00	F		1,850	1,850	EURO	A	C	N	A-1
BANQUE POP - 05885104	BANQUE POPULAIRE CHAMPAGNE	12/07/2017	2017-09-20	20/12/2017	1 500 000,00	F		1,740	1,740	EURO	T	X Autres	N	A-1
CAISSE D'EPARGNE 3 ME 2008-28	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/02/2009	2009-02-25	25/02/2009	3 000 000,00	F		4,840	4,840	EURO	T	X Autres	N	A-1
CDC 1 110 394.81 - n°1362841	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2021	2021-04-01	01/04/2021	1 110 394,81	R		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	O	A-1
CDC 2 584 351.80 - n°1362843	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2021	2021-01-01	01/01/2021	2 584 351,80	R		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	O	A-1
CDC n°9130 4.787.002 € 2014-4	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/03/2014	2014-03-24	01/05/2015	4 787 002,00	C		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
CE 10M 2010	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	25/12/2010	2010-12-25	25/12/2010	10 000 000,00	F		4,130	4,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
CELCA 3 M€ 2010-34 n°8533908	CAISSE EPARG LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	25/06/2010	2010-06-25	25/06/2010	3 000 000,00	F		4,840	4,840	EURO	A	C	N	A-1
CREDIT FONCIER 10M 2011	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/07/2011	2011-07-15	15/07/2011	10 000 000,00	F		4,880	4,880	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 1 8ME 2014-29 HRA 8589	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	09/07/2014	2014-03-28	09/10/2014	1 900 000,00	F		4,000	4,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 2ME 2014-29	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	28/05/2014	2014-05-28	28/05/2014	2 000 000,00	F		4,000	4,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
SAARLB 3 8 M 2013 - HRA 8569 -	LANDESBANK SAAR (SAARLB)	23/09/2013	2013-09-23	11/01/2014	3 635 633,00	F		3,900	3,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
SFIL 10,8 M€ 2020-2038	SFIL	22/06/2020	2020-06-24	01/02/2021	10 837 086,72	F		0,150	0,150	EURO	S	X Autres	N	A-1
SOCIETE GENERALE - 1M 2004-17	SOCIETE GENERALE	20/03/2004	2004-03-20	20/03/2004	1 000 000,00	F		4,790	4,790	EURO	M	X Autres	N	A-1
SOCIETE GENERALE 2 M 2007	SOCIETE GENERALE	30/11/2007	2007-11-30	30/11/2007	2 000 000,00	F		4,360	4,360	EURO	T	X Autres	N	A-1

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Soc Gen 10M 2011-15 n°0639/102	SOGENAL	31/03/2012	2012-03-31	31/03/2012	10 000 000,00	V		3,430	3,430	EURO	T	X Autres	N	B-1
Soc Gen 10MŬ 2009 17/045002	SOGENAL	31/03/2010	2010-03-31	31/03/2010	10 000 000,00	F		4,380	4,380	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					98 216 024,33									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominale : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		89 562 665,93				4 183 942,88	1 999 853,58	0,00	324 745,02	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		89 562 665,93				4 183 942,88	1 999 853,58	0,00	324 745,02	
13737 - 5045920 CDC 5.362 K⃀	N	0,00	A-1	4 559 609,12	32,00	R		3,000	86 645,14	136 788,27	0,00	33 545,73
194375G	N	0,00	A-1	5 247 516,83	18,92	F		1,700	237 221,83	87 365,09	0,00	6 151,53
ARKEA CONTRAT 52117224	N	0,00	A-1	7 668 914,37	19,00	F		1,850	339 762,45	143 845,40	0,00	34 845,20
BANQUE POP - 05885104	N	0,00	A-1	843 750,00	6,75	F		1,740	125 000,00	13 865,63	0,00	382,14
CAUSSE D'EPARGNE 3 ME 2008-28	N	0,00	A-1	1 217 249,17	6,00	F		4,840	179 278,85	55 693,55	0,00	5 023,78
CDC 1 110 394.81 - n°1362841	N	0,00	A-1	1 035 886,16	20,25	R		4,000	36 039,48	35 255,64	0,00	7 401,98
CDC 2 584 351.80 - n°1362843	N	0,00	A-1	2 410 939,09	20,25	R		4,000	83 878,88	82 054,60	0,00	17 227,49
CDC n°8130 4.787.002 ⃀ 2014-4	N	0,00	A-1	4 078 443,55	32,00	C		2,000	92 218,09	81 568,87	0,00	79 724,55
CE 10M 2010	N	0,00	A-1	6 570 311,78	12,90	F		4,130	410 523,72	265 050,32	0,00	4 239,99
CELCA 3 M⃀ 2010-34 n°8533908	N	0,00	A-1	1 856 622,25	12,00	F		4,640	119 095,35	86 147,27	0,00	41 654,31
CREDIT FONCIER 10M 2011	N	0,00	A-1	6 847 958,40	13,50	F		4,580	377 760,12	318 270,11	0,00	65 346,11
SAARLB 1.9ME 2014-29 HRA 8589	N	0,00	A-1	837 288,13	6,50	F		4,000	128 813,56	31 557,56	0,00	6 506,31
SAARLB 2ME 2014-29	N	0,00	A-1	833 333,45	6,25	F		4,000	133 333,32	31 327,88	0,00	2 583,23
SAARLB 3.8 M 2013 - HRA 8589 -	N	0,00	A-1	1 454 253,32	9,00	F		3,900	242 375,52	53 167,80	0,00	10 585,80
SFIL 10,8 M⃀ 2020-2038	N	0,00	A-1	9 632 948,20	16,00	F		0,150	602 059,26	14 423,08	0,00	5 768,73
SOCIETE GENERALE - 1M 2004-17	N	0,00	A-1	166 369,31	2,67	F		4,790	67 120,37	7 486,23	0,00	174,53
SOCIETE GENERALE 2 M 2007	N	0,00	A-1	1 041 985,18	9,75	F		4,380	87 754,19	44 008,73	0,00	3 582,81
Soc Gen 10M 2011-35 n°0639/102	N	0,00	B-1	8 620 136,71	13,50	V		3,430	387 065,99	225 186,45	0,00	0,00
Soc Gen 10M⃀ 2009 17945002	N	0,00	A-1	6 619 152,91	12,25	F		4,380	427 798,58	288 811,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		69 562 665,93					4 163 942,66	1 999 853,56	0,00	324 745,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 658.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
Soc Gen 10M 2011-35 n°0639/102	SOGENAL	10 000 000,00	6 620 136,71	1	24,25		3,43	5,93	0,00	0	3,430	225 186,45	0,00	9,52
TOTAL (B)		10 000 000,00	6 620 136,71						0,00			225 186,45	0,00	9,52
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	6 620 136,71						0,00			225 186,45	0,00	9,52

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres Indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	90,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	62 942 529,22	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	9,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 620 136,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	49 493,25		713 254,53	762 747,78	96 808,26	665 939,52
Créances douteuses supérieures à un an	0,00		8 334,35	8 334,35	0,00	8 334,35
Litiges RH	0,00		130 929,44	130 929,44	96 808,26	34 121,18
Congés payés	49 493,25	11/04/2023	573 990,74	623 483,99	0,00	623 483,99
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	49 493,25		713 254,53	762 747,78	96 808,26	665 939,52

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 586 300,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 203 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 203 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		383 300,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	383 300,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 586 300,00	1 937 518,88	0,00	6 523 818,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 985 000,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		287 000,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	287 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 698 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	15 000,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	81 000,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	110 000,00	0,00
28131	Bâtiments	1 700 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	175 000,00	0,00
28138	Autres constructions	440 000,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	900 000,00	0,00
28154	Matériel industriel	55 000,00	0,00
28155	Outillage industriel	315 000,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	30 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	300 000,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	37 000,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	415 000,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	125 000,00	0,00
4818	Charges à étaler	1 000 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 985 000,00	0,00	15 635 738,33	0,00	21 620 738,33

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 523 818,88
Ressources propres disponibles	IV	21 620 738,33
Solde	V = IV – II (6)	15 096 919,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (8)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amorté garanti au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	6 163 796,26
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	6 163 796,26
Recettes réelles de fonctionnement	II	56 212 708,10
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,97

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2015	Immobilier : 2 Semi remorques collecte du verre	13 563,56	AUXIFIP	96	0,00	0,00	0,00	0,00	13 563,56	13 563,56
2015	Immobilier : Chargeuse et godets	20 976,56	AUXIFIP	96	0,00	0,00	0,00	0,00	20 976,56	20 976,56
2019	Immobilier : Une semi - remorque	27 826,68	LA BANQUE POSTALE	96	27 826,68	27 826,68	27 826,68	6 956,67	118 263,39	208 700,10
2020	Immobilier : Mini benne à ordures ménagères	9 370,48	BPCE LEASE	63	9 370,48	2 342,62	0,00	0,00	21 083,58	32 796,68
2021	Immobilier : Installation téléphonique	4 461,48	DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	60	4 461,48	4 461,48	1 487,16	0,00	14 871,60	25 281,72

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					7 892 782,03	6 433 865,98	1 167 132,95
2015	Délibération	Communauté de Communes du Pays de Bitche	0	X	598 201,20	598 201,20	0,00
2021	Pacte Financier	Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France	5	M	1 948 662,44	1 558 929,92	311 785,98
2021	Pacte Financier	Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences	5	M	1 756 702,08	1 405 361,64	281 072,33
2021	Pacte Financier	Communauté du District Urbain de Faulquemont	5	M	701 605,48	561 284,44	112 256,89
2021	Pacte Financier	Communauté de Communes de Freyming-Merlebach	5	M	796 638,33	637 310,61	127 462,12
2021	Pacte Financier	Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois	5	M	676 598,83	541 279,20	108 255,84
2022	Pacte Financier	Communauté de Communes de l'Alsace Bossue	5	M	602 126,11	481 700,83	96 340,17
2022	Pacte Financier	Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières	5	M	393 518,20	314 814,62	62 962,92
2022	Pacte Financier	Communauté de Communes du WARNOT	5	M	418 729,36	334 983,52	66 996,70
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					7 892 782,03	6 433 865,98	1 167 132,95

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				5 754 806,10	937 994,40	937 994,40
	A l'exception de ceux reçus des entreprises:				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				5 754 806,10	937 994,40	937 994,40

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
20231 Ultra Filtration METHA 20231 Ultra Filtration METHA	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	955 000,00	2 045 000,00
20232 Renouvel flotte camions 20232 Renouvel flotte camions	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	5,50	1,00	6,50
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en Chef Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,00	12,00	9,50	1,00	10,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

SYDEME - SYDEME - BP (projet de budget) - 2023

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacances temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 8 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**IV**
D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0 **36**

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : **04 avril 2023**Présenté par (1) : **Roland Roth, Président**
A le **MORSBACH**
(1).Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le **MORSBACH, le 11 avril 2023**
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **14 avril 2023**

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

SYDEME – Budget primitif 2023

ARRETE ET SIGNATURES

ROTH Roland

SCHUTZ Philippe

BORN Guy

BUR Hubert

CASSARO Alexandre

CLAVE Bernard

COLBUS Bernard

DA SOLLER Roselyne

DUPPRE André

FIORETTO Salvatore

GATTI François

LANG Pierre

BALLASSE Luc

BOURING Hubert

CAN Durkut

CINQUALBRE Mireille

CLEMENT Christian

COSCARELLA Salvatore

DERUDDER Germain

FETIQUE Cyrille

FRANKE Antoine

GLATH Gabriel

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

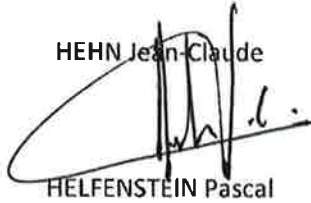
Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

GLODEN Roland


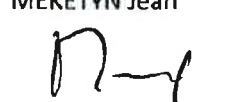
HEHN Jean-Claude

HELFENSTEIN Pascal

HOFFERT Etienne


JEHIN Jean-Luc

LAUER Pascal

LUTZ Jean-Luc


MEKETYN Jean


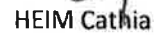

NIEDERLAENDER Joël


PLATTE Chantal

ROMANG Joël



SCHUH Gilbert


HASSINGER Sabrina Représentée par
M. CIGNA

HEIM Cathia

HILPERT Jean-Paul


HUBERT Jean-Claude

KLEIN Claude

LIMBACH Dominique

MAGRAS Ginette

LITTY Freddy

PETRY Bernard

RAMSAIER Simone

SCHORUNG Francis

SCHULER Emmanuel

Envoyé en préfecture le 14/04/2023


Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE

SENE Marc



STEBLER Serge



SUCK David

THIEL Gérard

THIL Pierre

THIRY Emmanuel



TINNES Jean-Paul



WALKOWIAK Gabriel

WURSTEISEN Jean-Jacques

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 14/04/2023 et de la publication le 14/04/2023

A MORSBACH

Le 14/04/2023

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 057-255704900-20230411-2023BP-DE